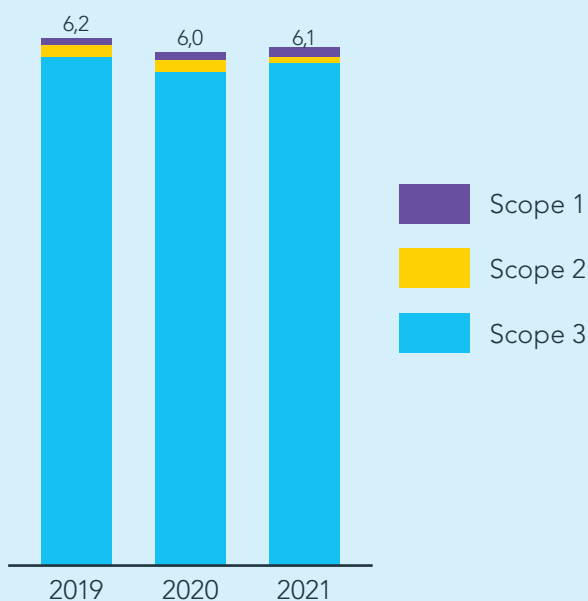


Notre premier projet de bilan carbone\* débouche sur une conclusion : ce sont les émissions indirectes qui constituent la très grosse majorité de notre empreinte qui se chiffre à 6,1 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>. L'action d'ORES sur ces émissions sera elle aussi indirecte

par nature. Quoi qu'il en soit, nos projets en faveur de la transition énergétique sont autant de leviers pour accélérer le changement et faire évoluer le marché vers des formes de production et de consommation moins polluantes.

### Évolution de l'empreinte totale par an [MtCO<sub>2</sub>e]



Source CLIMACT

Note : Les émissions sont rapportées ici selon l'approche « location based ».

Dans le cadre d'un bilan carbone, les émissions de CO<sub>2</sub>e des entreprises sont généralement réparties en trois catégories ou « scopes ».

#### SCOPE 1

Inclut toutes les émissions directes liées aux activités de l'organisation. Les émissions d'ORES dans ce scope

comprennent celles liées aux fuites et pertes de méthane sur notre réseau, aux fuites d'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>, un gaz isolant utilisé dans les transformateurs), à la consommation de gaz dans nos bâtiments, aux consommations des véhicules de service et en leasing. Les émissions liées aux fuites et pertes de gaz constituent la majeure partie des émissions du scope 1.

#### SCOPE 2

Inclut toutes les émissions indirectes résultant de la production d'électricité achetée ou acquise pour les activités de l'entreprise. Dans notre cas, elles sont principalement liées aux pertes sur notre réseau (lignes et câbles électriques), à l'énergie achetée pour alimenter nos clients protégés socialement, et à l'électricité consommée par nos sites nos infrastructures.

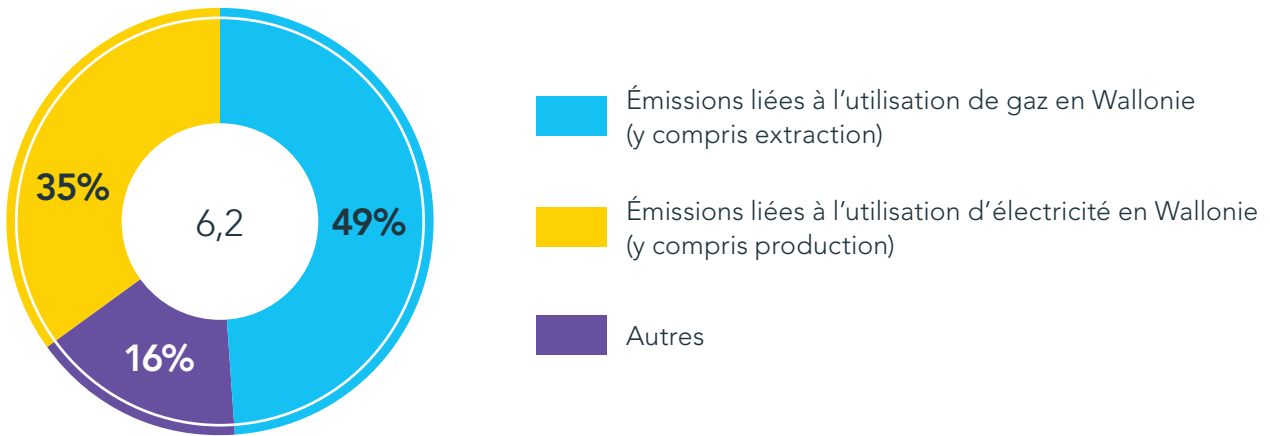
#### SCOPE 3

Inclut toutes les autres émissions indirectement générées par l'organisation. Cette catégorie comprend toutes les émissions liées à l'extraction, la production et le transport des combustibles utilisés pour la production de l'électricité qui transite par nos réseaux. Elle comprend aussi les émissions liées à l'extraction de gaz naturel qui transite par nos réseaux, et les émissions liées à la combustion par les clients. Le scope 3 inclut les émissions liées aux achats de biens et services, aux investissements, aux déplacements des collaborateurs, aux autres activités associées au carburant et à l'énergie non reprises dans les scopes 1 et 2, aux déchets, aux transports, etc.

Globalement, la production et la consommation d'électricité et de gaz représentent environ 83% de notre empreinte carbone totale. Même si ORES n'a pas de contrôle direct sur ces émissions, ses activités en matière de transition énergétique et les mesures prises en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie auront un effet de levier positif.

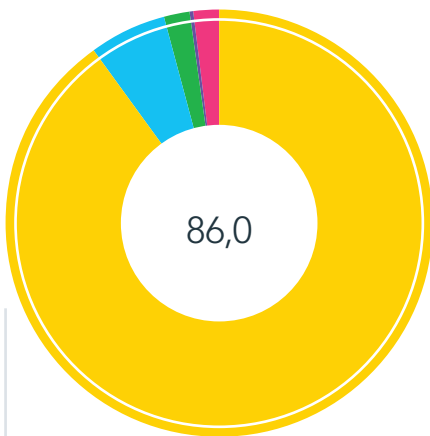
\* Les chiffres communiqués dans le présent rapport à propos du bilan carbone correspondent aux calculs réalisés par Climact sur la base des données fournies par ORES. Certaines données devront être affinées à l'avenir et des hypothèses ont été prises pour les données manquantes et/ou imprécises à ce stade.

Ventilation des émissions pour l'année 2019 [Mt CO2e]



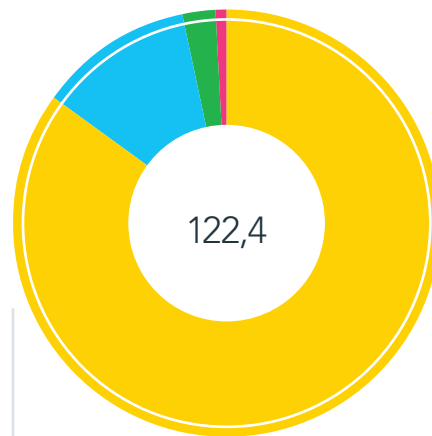
Parmi les émissions liées aux scopes 1 et 2 – présentées ci-dessous et exprimées en ktCO<sub>2e</sub> – les émissions liées aux pertes en réseau – en gaz comme en électricité – constituent notre plus grande source d'émissions de CO<sub>2e</sub>.

Scope 1



- Perte de gaz: 90,0%
- Véhicules charroi: 5,9%
- Chauffage: 2,0%
- Véhicules cadres: 1,9%
- Pertes de SF6: 0,2%

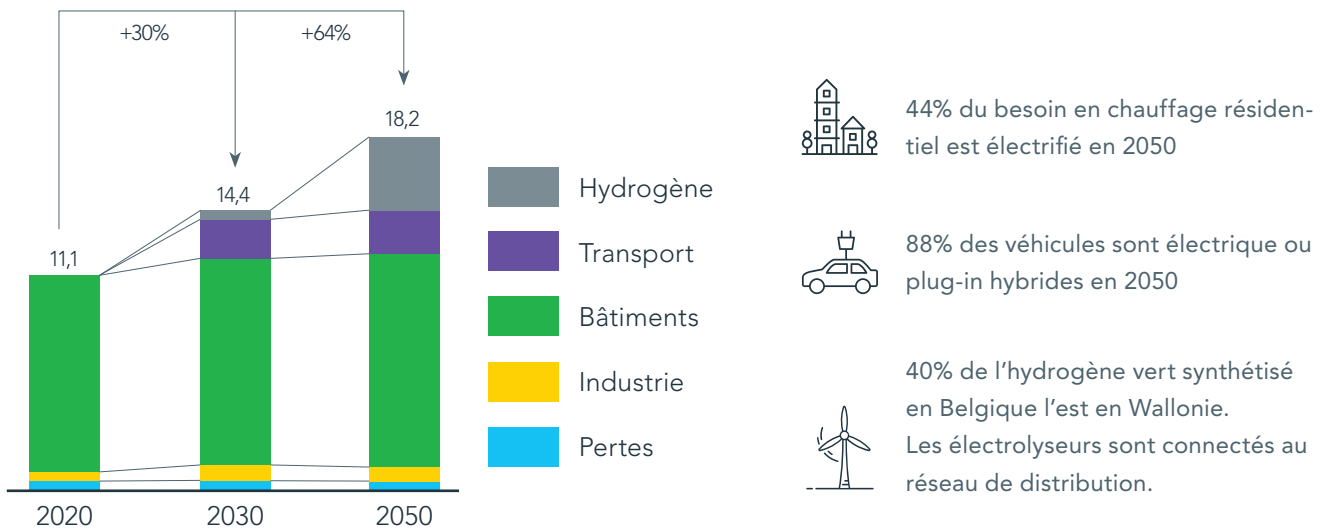
Scope 2



- Pertes d'électricité: 85,0%
- Électricité achetée pour les clients protégés: 11,8%
- Électricité achetée pour les clients fournisseur X: 2,6%
- Électricité des bâtiments ORES: 0,6%

Les pertes correspondent à la différence entre la quantité d'énergie qui entre sur nos réseaux et la quantité d'énergie prélevée par les consommateurs. La réduction des pertes sur les réseaux électriques a déjà fait l'objet de plans d'action spécifiques au cours des dernières années. Les possibilités de les réduire davantage sont restreintes mais réelles. ORES va continuer à explorer toutes les

options envisageables pour les limiter, tant d'un point de vue technique que d'un point de vue administratif, notamment via la lutte contre la fraude. Et ce, dans un contexte d'électrification croissante des besoins des consommateurs, avec en corollaire une augmentation significative des consommations évaluée à +30% pour la décennie 2020-2030 et même +64% à l'horizon 2050.



En ce qui concerne les pertes sur le réseau de gaz, un plan d'action devra être développé. Pour le reste, une partie importante des émissions indirectes est aussi liée aux achats d'équipements et de matériel, utilisés notamment dans le cadre des travaux d'investissements. Un trajet de promotion d'achats durables et responsables est engagé par l'entreprise afin notamment de progresser vers moins d'émissions à moyen terme (voir p. 71).

Un plan d'action va être établi sur la base de ce premier bilan carbone. Au fil des ans, des mesures ont déjà été adoptées pour réduire progressivement notre empreinte environnementale, à travers la gestion durable de nos infrastructures, de notre patrimoine immobilier, de notre charroi et de nos déchets.

\*Etude Climact 2022 : Estimation de l'évolution de la demande d'électricité en Wallonie aux horizons 2030 et 2050 sur base des scénarios bas-carbone belges.